



Signalisation Permanente

Options PPRF BTR et optiques



Le Monde change, TTS innove

Radars de détection de vitesse courte portée 230 Volts (Réf. : 35485)

Le principe de ce radar est de détecter les véhicules dépassant la vitesse définie.

Sa portée est 80 mètres maximum.
Détection jusqu'à 90 Km/h.

Détection par effet Doppler.

Le radar se présente sous la forme d'un boîtier en polycarbonate gris, de faible encombrement, alliant discrétion et facilité d'intégration dans un milieu routier.

La sortie du câble d'alimentation et de transmission se fait au moyen d'un presse étoupe IP 68.

Il est relié à l'élément lumineux (optique, panneau renforcé BTR à leds...).

Le seuil de vitesse à partir duquel les véhicules sont signalés est de 3 à 150 Km/h (9 paliers : 3 - 20 - 30 - 40 - 50 - 70 - 80 - 90 - 110).

Fixation par rail arrière pour mât jusqu'à 140 mm (collier non compris).



Fabrication Française



GÉNÉRALITÉS

Fonctionnement	Détection d'un seuil de vitesse.
Alimentation	230 V. Protection contre les inversions de polarité.
Consommation	
Indice de protection	IP 68.
Encombrement (L x l x h)	165 x 115 x 28 mm.
Poids	0.400 Kg.
Options	

PRODUITS ASSOCIÉS

